



Communiqué de presse

Verviers, le 20 avril 2020

PROLONGATION DU CONFINEMENT JUSQU'AU 3 MAI 2020 - MESURES

Le 16 avril 2020, le Collège communal de Verviers s'est réuni en séance extraordinaire afin d'aborder les mesures à prendre relatives à la crise du Covid-19 qui font suite aux annonces du Conseil national de sécurité de ce 15 avril 2020.

Voici les décisions adoptées :

1. Le Collège communal a décidé d'annuler tous les événements publics et privés jusqu'au 30 juin 2020 ;
2. La Bourgmestre va prendre un arrêté afin d'interdire les visites dans les maisons de repos et de soins tant que le testing, annoncé par la Ministre Morreale, n'aura pas permis d'évaluer la situation. Malgré les souffrances provoquées par la solitude des personnes âgées, situation qui sensibilise extrêmement Madame la Bourgmestre, cette dernière a néanmoins décidé de minimiser les risques qui pèsent sur elles.
3. Le Collège encourage la fabrication de masques artisanaux par les citoyens selon les spécificités précisées par le SPF Santé ;
4. Le Collège communal a décidé de reconduire les mesures de garde des enfants dans les écoles dès ce 20 avril.

CONTACT

Ville de Verviers – Cellule Communication
0484/59.93.67
communication@verviens.be



VERVIERS

COMMUNICATION

Adresse administrative : Place du Marché, 55 - 4800 VERVIERS

Localisation : Rue Spintay, 52 - 4800 VERVIERS

087 326 064 | communication@verviers.be | www.verviers.be